

France-Marseille: Imaging equipment for medical, dental and veterinary use

OJ S 195/2019 09/10/2019

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Inserm délégation régionale Marseille

Postal address: 18 avenue Mozart — CS 20172

Town: Marseille Cedex 9

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13276

Country: France

Contact person: Loïc Gibault

E-mail: marchespublics.dr-marseille@inserm.fr

Telephone: +33 491827027

Fax: +33 491827053

Internet address(es):Main address: <http://www.inserm.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Recherche médicale

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Acquisition d'un système d'imagerie optique in vivo

Reference number: F191MRS019

II.1.2. Main CPV code

33110000 Imaging equipment for medical, dental and veterinary use

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le présent marché a pour objet l'acquisition, la livraison et la mise en service d'un système d'imagerie optique in vivo permettant l'acquisition de signaux de bioluminescence et de fluorescence en 2D sur rongeurs qui sera installé sur le site de l'unité 1065 à Nice.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 220 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL Provence-Alpes-Côte d'Azur

NUTS code: FRL0 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Main site or place of performance: Bâtiment Archimède, 151 route de Saint-Antoine de Ginestière, BP 2 3194, 06240 Nice Cedex 3.

II.2.4. Description of the procurement

Il s'agit d'un marché ordinaire de fourniture.

Le présent marché est passé en vertu des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique: appel d'offres ouvert marché à tranches fermes et optionnelles conformément à l'article R. 2113-4 du code de la commande publique.

Tranche ferme: acquisition d'un système d'imagerie optique in-vivo.

Tranche optionnelle: acquisition d'un contrat annuel (renouvelable 3 fois) de maintenance préventif et curatif à l'issue de la période de garantie (extension éventuelles comprises).

Cette offre devra détailler le type d'opération réalisé. La date limite d'affermissement de la tranche optionnelle est fixée au 31.12.2023.

L'exécution de la tranche optionnelle est subordonnée à une décision du pouvoir adjudicateur.

Si la tranche optionnelle n'est pas affermie, le marché ne prévoit pas d'indemnité de dédit, ni d'indemnité d'attente en cas de retard dans l'affermissement.

Le marché prend effet à sa date de notification, il se termine à la réception définitive du matériel.

Variantes à l'initiative de l'Inserm:

— variante n° 1: acquisition, livraison et mise en service d'un système d'imagerie optique in vivo permettant l'acquisition de signaux de bioluminescence et de fluorescence en 2D sur rongeurs avec une garantie de 2 ans (le prestataire devra préciser les termes de la garantie et les conditions d'applications),

— variante n° 2: acquisition, livraison et mise en service d'un système d'imagerie optique in vivo permettant l'acquisition de signaux de bioluminescence et de fluorescence en 2D sur rongeurs avec une garantie de 3 ans. Le prestataire devra préciser les termes de la garantie et les conditions d'applications),

— variante n° 3: acquisition, livraison et mise en service d'un système d'imagerie optique in vivo permettant l'acquisition de signaux de bioluminescence et de fluorescence en 2D sur rongeurs avec une garantie de 4 ans (le prestataire devra préciser les termes de la garantie et les conditions d'applications).

Les candidats ont l'obligation de répondre aux variantes.

Variantes à l'initiative du candidat.

Les variantes à l'initiative du candidat sont interdites pour le présent marché.

II.2.5.

Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 220 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Tranche optionnelle: le présent marché est reconductible.

Le marché est reconductible 3 fois par reconduction tacite, pour une durée totale de 4 ans.

Le titulaire ne pourra refuser la reconduction.

La décision de non reconduction sera prise par la personne responsable du marché dans un délai maximum de 3 mois avant l'échéance du marché.

La décision de reconduction ou de non reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du titulaire.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Tranche ferme: le marché prend effet à sa date de notification, il se termine à la réception définitive du matériel.

Tranche optionnelle: le présent marché est reconductible

Le marché est reconductible 3 fois par reconduction tacite, pour une durée totale de 4 ans.

Le titulaire ne pourra refuser la reconduction.

La décision de non reconduction sera prise par la personne responsable du marché dans un délai maximum de 3 mois avant l'échéance du marché.

La décision de reconduction ou de non reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du titulaire.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions for participation**III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, établie sur papier libre ou sur l'imprimé DC1.

Si la lettre de candidature est établie sur papier libre, le candidat doit préciser s'il se présente seul ou en groupement et, dans ce dernier cas, il doit indiquer:

- la forme du groupement (conjoint ou solidaire),
 - le mandataire,
 - si les candidatures et les offres sont signées par l'ensemble des entreprises groupées ou par le mandataire qui, dans ce cas, doit justifier des habilitations nécessaires.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, il est tenu de fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet et d'apporter la preuve que l'autorisation de poursuite de son activité couvre la période correspondant à la durée du présent marché.
- Le candidat remettra le document annexé au règlement de consultation – annexe n° 1 – dûment complété, daté et signé.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années,
- présentation d'une liste des principales livraisons effectuées et des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/11/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 05/11/2019 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Aucune modification ne peut être apportée au dossier de consultation des entreprises par les candidats, hormis les variantes définies et délimitées à l'article 9 du présent règlement.

Toute observation éventuelle ou demande de précisions d'un candidat sur les clauses de ce DCE devra impérativement être adressée à l'Inserm au moins 8 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres ou sur un document non contractuel annexé à son offre. via la plateforme dématérialisée à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Toute demande sera considérée comme irrecevable dès lors qu'elle sera formulée verbalement, par mail ou réceptionnée après le délai ainsi fixé.

Des renseignements complémentaires et modifications de détail pourront être apportés, conformément à l'article R. 2132-6 du code de la commande publique au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise de l'offre, les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

En application de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, les communications et échanges d'informations s'effectuent par voie électronique.

Les candidats peuvent télécharger le DCE à l'adresse suivante:

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

En application de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres s'effectue par voie électronique, selon les modalités définies ci-après.

Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

En application de l'article R. 2132-11 du code de la commande publique, le candidat qui transmet son offre via le portail électronique peut, s'il le désire, envoyer une copie de sauvegarde à l'adresse renseignée à l'article 1-1.

Cette copie de sauvegarde doit respecter les modalités de présentation des candidatures et des offres et parvenir à l'adresse indiquée avant la date et l'heure mentionnées à l'article 12.2 du présent règlement.

L'envoi des documents sur une boîte mail d'un contact Inserm indiqué dans les documents de la consultation n'est pas autorisé.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les plis transmis par voie dématérialisée sont horodatés. Tout pli qui parviendrait au-delà de la date et de l'heure limite de dépôt susmentionnées sera considéré comme remis hors délais. Il ne sera pas ouvert et déclaré irrecevable.

Les formats compatibles avec le système informatique de l'Inserm sont les suivants: .docx, .xlsx, .pptx, .pdf.

Le candidat est invité à ne pas utiliser de fichiers: exécutables «exe», contenant des macros.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13281
Country: France
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Inserm délégation régionale PACAC
Postal address: 18 avenue Mozart — CS 20172
Town: Marseille
Postal code: 13276
Country: France
E-mail: marchespublics.dr-marseille@inserm.fr
Telephone: +33 491827027
Fax: +33 491827053

VI.5. Date of dispatch of this notice

04/10/2019